

Protocole de pose sur sol chauffant hydraulique

Préparation

La pose sur sol chauffant doit suivre avant toute chose les informations et consignes liées au DTU 51.2.

Environnement

- le bâtiment devra être parfaitement hors d'eau et hors d'air
- les conduites d'eau et de chauffage seront étanches
- la pièce sera sèche, propre et non sujette à la formation de condensation
- la température sera comprise entre 15 et 25 °C durant la période de pose et pendant les 8 semaines qui suivent
- le chauffage sera coupé, puis relancé après la pose et progressivement augmenté (max. 2 °C par jour)
- l'humidité relative de l'air se situera entre 45 et 60 %
- le bois sera entreposé dans la pièce quelques jours au préalable pour qu'il s'acclimate

Sous-sol

- La Surface du plancher sera propre et sèche
- si la surface portante est en terre-plein, contrôlez les remontées capillaires
- le parquet peut être posé sur toute surface de plancher solide et sèche – vérifiez cependant qu'elle soit parfaitement plane, dans les tolérances autorisées par le DTU et éliminez les éventuelles aspérités.
- Il se peut que l'application d'un primaire d'accroche soit nécessaire pour créer une adhérence du parquet. Le sol devra être parfaitement nettoyé et plan dans les tolérances indiquées dans le DTU.

Chauffage par le sol (hydraulique)

- Il est indispensable de respecter les règles suivantes :
 - DTU 51.2 pour la pose de parquet collé
 - DTU 65-8 pour l'exécution des plancher chauffant hydraulique
- le plancher chauffant hydraulique doit être conçu et installé de façon que la température de surface du parquet ne puisse pas dépasser les 28°C
- Le taux hygrométrique du maximum autorisé avant la pose sera de 1,8 % dans le cas d'une chape béton et de 0,3 % en cas d'une chape anhydrite. (la méthode de mesure recommandée est la mesure à la bombe à carbure)
- l'ensemble parquet et sous couche le cas échéant devra être inférieur à 0.15m²K/W.
- Mettre le chauffage en route avant la pose, en montant la température par palier de 2°C par jour, jusqu'à un maximum de 28°C. Puis maintenir le chauffage pendant 3 semaines avant de démarrer la pose.
- 24h avant la pose, baissez le chauffage et vérifiez l'humidité de la chape. Pendant les travaux, chauffage sera coupé, puis relancez au minimum 3 jours après la pose et progressivement de 2°C à max. 5 °C par jour.
- utilisez uniquement de la colle spécifique pour chauffage par le sol et collez en plein.
- veillez à ce que la température du chauffage et du plancher soit aussi constante que possible durant la période de chauffe, sinon les variations de température peuvent impliquer des variations du taux d'hygrométrie et jouer sur le comportement du bois
- en cas de chauffage hydraulique, il est particulièrement important de veiller à ce que le taux hygrométrique ambiant se situe entre 45 et 60 %
- Mise en place d'un système de contrôle/ de sonde permettant de contrôler la température au départ du fluide et permettant de conserver un historique des utilisations.

Encollage

Les planchers peuvent être posés avec tous types de colles qui conviennent pour le chêne d'Europe (consultez le fabricant ou le fournisseur pour de plus amples informations).

Nous pouvons conseiller une colle pour paquets MS Polymère ou une colle PU-1K ou colle PU-2K. Collez en plein.

Veillez toutefois à ne laisser aucune trace de produit sur la face supérieure des planches pour éviter toutes différences de couleur.

Traitement de surface

• Il est essentiel de prévoir en fin de pose, le passage d'une huile de finition, afin de renforcer la protection et de retirer les impuretés et échardes dû au vieillissement des lames.

Cela devra se faire avec une monobrosse dans les conditions suivantes:

- Appliquer l'huile avec un pad beige
- Lustrer le parquet une fois huilé avec un pad blanc
- Laissez sécher 48h environ
- Ne pas couvrir le parquet pendant 10 jours
- Eviter tout contact avec de l'eau pendant 10 jours.
- Nettoyer normalement après 10 jours